

COOPERER DANS LE DOMAINE DE L'EAU : ETUDE DE CAS AU TCHAD

GESTION SOCIALE DES POINTS D'EAU EN ZONE RURALE

Organisation : Secours Islamique France (SIF)

Nom du projet : Gestion sociale des points d'eau en zone rurale

Lieu du projet : Tchad, régions rurales de Hadjer Lamis, de Chari Baguirmi et la région du Lac Tchad

Dates : 2008 - 2012

Contact : Anne Hery (hery@secours-islamique.org)



Contexte et objectifs

Au Tchad, si des progrès notables ont été réalisés dans le domaine de l'accès à l'eau potable, les chiffres cachent de profondes disparités entre milieux urbain et rural et les populations les plus vulnérables sont laissées pour compte. 75% de Tchadiens vivent d'agriculture et d'élevage ; seul 34% de cette population rurale a accès à l'eau potable et 1% à l'assainissement. Un manque d'accès à l'eau en zone rurale d'abord dû à l'insuffisance de points d'eau, à leur éloignement des zones d'habitation, mais aussi à l'abandon de certains d'entre eux, vétustes et inutilisables.

Au Tchad, les points d'eau en milieu rural sont gérés par les habitants, organisés en comités de gestion de l'eau, lesquels délaissent parfois le point d'eau par manque de compétences /connaissances ou manque de ressources financières. Dans son approche, le Secours Islamique France (SIF) met l'accent sur cette gestion communautaire en favorisant son développement avec pour principal objectif de garantir la pérennisation des forages par l'implication et la coopération des populations. Il s'agit d'améliorer le taux de fonctionnement de chaque point d'eau en zone rurale.

Actions menées

Dans chaque village où un point d'eau a été foré, le SIF a mis en place un comité de gestion de point d'eau (CGPE), en s'appuyant sur les éventuelles structures locales existantes. Chaque comité de gestion est composé de 4 ou 5 personnes, villageois élus par la population lors d'une assemblée générale. Le SIF insiste sur l'importance de la participation de femmes, principales utilisatrices de l'eau. Une fois le CGPE constitué, plusieurs sessions de formation sont organisées par le SIF, afin de fournir aux villageois les outils nécessaires à la bonne gestion globale des points d'eau: formation technique (techniques de dépannage et réparation, suivi de l'usure de la pompe, etc.) ; formation comptable et administrative (évaluer le prix de l'eau, gérer la caisse du comité, etc.); formation à l'hygiène (sensibiliser à la lutte contre les maladies hydriques). Le SIF assure ensuite, sur une période de transition, le suivi du fonctionnement du CGPE avec : la mise en place d'un calendrier journalier de suivi des ouvrages ; la mise en relation du comité avec l'entreprise chargée de réaliser le forage ; le transfert et réception définitive de l'ouvrage par la communauté et les autorités publiques, qui doivent reprendre en charge le suivi du comité de gestion.

Le CGPE a pour rôle d'entretenir et maintenir le point d'eau, de sensibiliser l'ensemble des villageois à l'hygiène et de collecter les cotisations versées par les villageois, argent qui pourra servir l'entretien du point d'eau et au développement d'autres projets (construction de latrines, d'un dispensaire, etc.).

Résultats et perspectives

Au total 304 points d'eau ont vu le jour, autant de comités de gestion ont été mis en place par l'action du SIF. On constate aujourd'hui une réelle appropriation des points d'eau par les habitants, garantie du bon usage, de la pérennisation des ouvrages et donc d'un accès durable à l'eau potable.

Outre une amélioration visible des conditions de vie (santé, éducation, temps libre disponible), les bénéfices de cette gestion améliorée impactent également la sécurité alimentaire dans son ensemble : le maraichage et l'agriculture sont favorisés, le bétail s'abreuve désormais directement au niveau des points d'eau.